

ROUBAIX

Pour faire plaisir

M. Hingwaert n'est pas content du récit impartial que nous avons donné de son algarade après plusieurs tentatives oculaires, il a écrit à nous écrire sa version, il va la publier dans le journal.

Encore que cette histoire soit de peu d'importance pour le public, nous ne pouvons nous empêcher de la publier, car elle est intéressante et nous la publions avec plaisir.

Vendeur bien connu de journaux royalistes je vendais aussi la brochure de la Bataille avec la correspondance secrète de Gambetta et Bismarck.

Le dimanche 10, j'étais allé en face de la librairie Jénot, j'entendis crier de la terrasse de la maison, « ta gueule » et à l'instinct je me précipitai vers la terrasse du Café, en criant mes journaux et brochures, sans rien déplorer de ce que j'ai vu.

Agrippé, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués, E. RYCKWAERT.

Grave accident de bicyclette

Un accident, qui pourrait avoir de graves conséquences pour celui qui en est victime, s'est produit hier soir, vers huit heures, à l'angle de la rue des Arts et de la rue des Fleurs.

Le conducteur, M. César Vandemerech, dirigeait son attelage, qui tenait bien la droffe de la chaussée, par la rue des Fleurs, pour gagner le centre de la ville.

Sur cette redoublante il faudrait prélever une quote-part de l'état. Au ministère toutes réserves ont été faites cependant, relativement à la proposition que M. le Maire a faite.

La destruction des remparts sera très pénible et coûteuse, ainsi qu'on a pu le constater au travail de percée pour le nouveau boulevard.

La Ville ne peut compter, pour récupérer ses dépenses, que sur un emprunt ou sur l'appui des propriétaires zoniers et sur la vente des terrains qui doivent lui revenir.

M. le Maire aurait, en tout cas, l'intention de réunir prochainement les principaux propriétaires zoniers et de leur soumettre ses propositions.

Quel qu'il en soit, on ne saurait se dissimuler que la question du démantèlement est loin d'être facile à résoudre.

Lorsque la Ville aura versé à l'Etat la somme de cinq millions qu'il réclame, il lui faudra défrayer les ouvrages militaires, niveler les terrains, tracer les rues et les places, construire des aqueducs, payer, éclairer, faire tous les travaux de viabilité.

La destruction des remparts sera très pénible et coûteuse, ainsi qu'on a pu le constater au travail de percée pour le nouveau boulevard.

La Ville ne peut compter, pour récupérer ses dépenses, que sur un emprunt ou sur l'appui des propriétaires zoniers et sur la vente des terrains qui doivent lui revenir.

M. le Maire aurait, en tout cas, l'intention de réunir prochainement les principaux propriétaires zoniers et de leur soumettre ses propositions.

Quel qu'il en soit, on ne saurait se dissimuler que la question du démantèlement est loin d'être facile à résoudre.

Lorsque la Ville aura versé à l'Etat la somme de cinq millions qu'il réclame, il lui faudra défrayer les ouvrages militaires, niveler les terrains, tracer les rues et les places, construire des aqueducs, payer, éclairer, faire tous les travaux de viabilité.

Attaque par un cheval. — Un charretier du service de l'épave, M. Alphonse Mulliez, 43 ans, demeurant rue d'Henri, 15, à Lys, a été cruellement mordu à l'épaule gauche par un cheval qui s'est enfui dans la ferme de l'épave, M. le docteur Dispa a estimé qu'une vingtaine de jours de soins au moins seraient nécessaires à la guérison de la blessure.

Les défaits de la navette. — Un ouvrier de l'établissement de M. Albert Haydrick, rue de la Foix-aux-Chênes, M. Charles Petit, 30 ans, demeurant rue Drooul, cour Buteint, 10 ans, a été sérieusement blessé à l'avant-bras gauche par une navette échappée du métier. Deux semaines seront nécessaires à sa guérison.

Volour méloman. — La police a été saisie d'une plainte contre un sujet belge, Jean-François Derudder, 23 ans, qui, en dernier lieu, demeurait boulevard d'Halluin, 70. Derudder a disparu en emportant un bagde d'un valeur de 150 francs qui appartenait à la bande-étudiante, dont il faisait partie.

Arrestation d'un délinquant. — Les agents de sûreté Devoghe et Rancloot, ont arrêté, hier matin, rue de Blanchemaison, Herman Ladin, 21 ans, mineur, originaire de Liévin qui, depuis son mariage, se livre à un commerce de 110 d'infanterie en garnison à Dunkerque.

Qu'est-ce que l'on trouve. — Mlle Simone Michel, rue Turgot, 44, a trouvé un trousseau de trois clefs.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX. Boîtes Dragées Communions 5, rue du Prieur, Lille du 5 mai.

Naissances. — Léon Eckhout, rue Turgot, 21. — Marie Rose Crétin, avenue Julien-Lagache. — Jeanne Vilquin, rue de la Chapelle-Carrette, 17.

Mariage. — Georges Crétier, couturier, rue de la Chapelle-Carrette, Dumoulin, sans profession, rue Descartes, 67.

Décès. — Martine Roose, 1 mois, rue Beau-reuvert, 8. — Victorine Châtelet, 47 ans, cour de la République, 10. — Henri Denys, 37 ans, rempailler, avenue Julien-Lagache. — Achille Hubrecht, 10 mois, rue de la Paix, cour Guillaume-Lefebvre, 23.

WATRELOS. — Du 5 mai. — Naissances. — Ernest Debacker, rue du Vieux-Bureau. — Jeanne Baudin, rue Crétin, 66. — Alfred Caillet, rue de Boulogne, 56.

Décès. — Noël Debourville, 32 ans, mécanicien, Crétin, rue Jean-Louis Deldalle, 78 ans, rentier, rue de la République, 10. — Robert Fournay, 37 ans, employé, rue du Trou-de-Foucault. — Louis Deracinois, 23 ans, tisserand, Nouveau-Monde.

WASQUEHAL. — Nous apprenons que le fils Dubois, domicilié au Beau Passage, est nommé porteur de télégrammes en remplacement de M. Eug. Deracinois, résident à Wasquehal.

LANNON. — Chez M. Fritz Mailloux, marchand-fermier, Dumoulin, 37 ans, domicilié à l'angle de la Canonnière, rue de Roubaix, a reçu un coup de pied d'un cheval qui était occupé à ferrer. Le docteur Farnoux a prescrit 20 jours de repos.

ANSTAIN. — Plainte a été déposée à la gendarmerie de Lannoy, par Damide Louis, 18 ans, contre Thomas Richard, fabricant de menottes à Tournai, pour vols de fait et de violence exercés sur lui.

SALLY. — Les gendarmes de Lannoy, en tournée dans la commune, ont dressé contravention à G. Louis, pour avoir enlevé son chien, non muni de collier et de plaque.

TOURCOING. Les cambrioleurs incendiaires. Ils avouent et font le récit de leurs méfaits.

Les deux jeunes gens arrêtés mardi soir, l'inculpation d'être les voleurs qui pénétrèrent, dimanche soir, au domicile de M. Henri Duvallier, boucher, rue de Cambrai, 33, ont passé des aveux à M. Rougeron, commissaire de police.

Un s'appelle Robert Digne, 19 ans, tournois, rue du Vélodrome, 35; l'autre est Marcelle Caye, 20 ans, mouleur, rue de Bouvines, 54.

Leur piste a été découverte par les agents Arthur Lepers et Florin; le premier, après avoir fait couvrir les agents de la brigade, a pénétré, sur plus de quatre kilomètres, à été arrêté à la Croix-Rouge; le second a été capturé par les agents Laverge, Scritte et Leman.

Après avoir essayé en vain d'un système assez habile de dénégations, les deux malfaiteurs ont confié à M. Rougeron l'histoire de leur cambriolage.

Dans l'après-midi de dimanche, ayant vu sortir M. et Mme Henri Duvallier, ils firent le guet dans le voisinage jusque vers huit heures.

Fête de Jeanne d'Arc. — Entreprise générale d'illumination, Ch. Tonnellier, rue Martine, 5, Tourcoing.

Conférences régulières du jeudi pour les hommes, rue Fin-de-la-Guerre, 20. — Aujourd'hui, jeudi, 6 mai, les conférences régulières du jeudi recommenceront pour les hommes, trémière étage. Elles s'ouvrent par une introduction et s'ouvrent par une introduction de 3 heures précises du soir à 9 heures.

Lein de terre et foyer Tourcoingnois. — Voici le sommaire du numéro de mai de cette intéressante revue des œuvres familiales: Les défaits d'achats en commun. — Par la charité, conte de Piquès. — Les défaits de la vie. — Jardinière; pâtes alimentaires; semis, repiquages et plantations du mois. — Faits et gestes: Dans les sociétés d'achats; banquets et réunion générale.

CADEAUX COMMUNIONS. — Le feu dans un atelier de dégraissage. — Mercredi, vers midi, un incendie s'est déclaré spontanément, par l'échauffement d'un tas de déchets, dans l'atelier de dégraissage de M. Benoit, rue de l'Amiral-Courbet, 85.

L'alarme fut donnée par l'usine voisine de M. J.-B. Dumortier. Deux minutes plus tard, les pompiers, avec leur matériel, étaient sur les lieux.

Grâce à cette promptitude, le feu put être éteint. Le feu trouvait dans les déchets et l'huile une proie facile, et sans l'arrivée si rapide des secours, on eût eu un sinistre considérable à déplorer.

Tout se borna à la destruction de 10 mètres carrés de toiture, d'un stock de déchets et de quelques fûts d'huile. Le tout a une valeur de 1.500 francs. Il y a assurance.

La chute du garde-soleil. — Mercredi, vers onze heures du matin, M. Vaillant, ancien conseiller municipal de Mouvaux, receveur d'index du Gaz de Tourcoing, demeurant rue du Congo, 47, entra dans un magasin de M. Edouard Courtois-Bernard, négociant en balais, Grand-Place, Sur le trottoir, il se heurta à un poteau d'index de M. Hervein, entrepreneur, réparant un garde-soleil. Une pièce métallique du poids de vingt kilos se détacha soudain et tomba sur la tête de M. Vaillant.

Le réveur d'index s'affaissa la tête sanglante. M. Edouard Courtois le releva et le transporta chez M. Vanuytse, pharmacien. Il est probable que le blessé sera promptement guéri, mais il a éprouvé une telle commotion cérébrale qu'il faut faire des réserves.

M. Vaillant, qui est âgé de 62 ans, a été transporté à son domicile en voiture par M. Courtois.

Agents et rieurs. — Dans la nuit du 21 au 22 Avril le sous-brigadier Dumortier et l'agent Forcville, embusqués près de la gare des Francs, surpris deux individus qui se faisaient marcher de la halle qui clôture la gare aux marchandises de nombreux vols avaient été commis précédemment. Ces deux individus étaient Oscar Carlet, cabaretier, pécheur, rue de la Halle, et Victor Lagasse, dit « Forêt », repris de justice. L'arrestation de Lagasse fut des plus difficiles, le bandit tira son couteau et en porta un coup à l'agent Forcville qui se releva blessé à la poitrine mais n'en fut pas moins le desus.

M. Delah, chargé de l'instruction, n'a pu relever contre ces deux rieurs le délit de vol ou de tentative de vol; en conséquence Oscar Carlet qui n'avait opposé aucune résistance lors de son arrestation, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu; par contre Victor Lagasse est poursuivi devant le tribunal correctionnel pour coups et rebellion à agents et infraction à un arrêté d'expulsion.

CAISSE COMMERCIALE DE ROUBAIX. — ROUBAIX-TOURCOING. Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants. — Cheques sur l'étranger. — Correspondant pour l'étranger. — CAISSE COMMERCIALE, MOUBRON.

STAT-CIVIL DE TOURCOING. — Du 5 mai. Naissances. — Lucienne Provost, rue Fin-de-la-Guerre, cour Pouchain.

Décès. — Désiré Provost, 62 ans, rue Verlie, 15. — Albert Dierckx, 23 ans, rue de Lille, 122. — Virginie Monié, 88 ans, rue de Lille, 121.

Mariage. — Georges Fontaine, employé et Jeanne Paris, repasseuse.

Pour vos-cheveux, employez Pétrole Hahn.

HALLUIN. FÊTES en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Halluin se prépare à faire à la bienheureuse Jeanne d'Arc des fêtes magnifiques le dimanche 16 mai. A cet effet il y aura, dans la paroisse, un « Triduum » préparatoire.

Le jeudi 13 mai, à huit heures du soir, Salut solennel avec sermon sur Jeanne d'Arc par M. l'abbé Pierre Lesage, professeur de rhétorique au Collège de Tourcoing.

Vendredi 14 mai, à huit heures du soir, Salut solennel avec sermon sur Jeanne d'Arc par M. l'abbé Noël Delattre, professeur de rhétorique au Petit Séminaire d'Haubourdin.

NEUILLE-EN-FERRAIN

Cinq vols de zinc. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont dérobé et emporté: à la maison de M. Pierre Dhallin, cultivateur, au Durmont, un tuyau de zinc pour l'éclairage de deux et un étonnoir, valeur 25 fr.; chez M. Emile Vandemerech, broche, échantillon, un tuyau valeur 10 fr.; chez M. Edouard Castein, cabaretier, un tuyau et un urinoir, valeur 25 fr.; chez M. Jules Calvez, cabaretier, un urinoir valeur 15 fr.; chez M. Desreux Breyer, marchand de pipes, un tuyau, valeur 20 francs.

La garde Valcke fait une enquête sur ces différents vols.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Falderbe, à Lille, est une maison régionale; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue général est envoyé gratuitement, il comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois francs en province.

MOUVAUX. Fête de Jeanne-d'Arc. — Dimanche prochain, 9 mai, il n'est pas un seul de nos amis, riches ou pauvres, qui n'arborera l'étrépane tricolore. Toutes les maisons seront pavées aux couleurs nationales en l'honneur de l'immortelle Héroïne.

Ce sera la réponse de nos compatriotes aux Huriburu qui nous dirigent pour le moment, à tous les instants, par l'échauffement d'un tas de déchets, dans l'atelier de dégraissage de M. Benoit, rue de l'Amiral-Courbet, 85.

L'alarme fut donnée par l'usine voisine de M. J.-B. Dumortier. Deux minutes plus tard, les pompiers, avec leur matériel, étaient sur les lieux.

Grâce à cette promptitude, le feu put être éteint. Le feu trouvait dans les déchets et l'huile une proie facile, et sans l'arrivée si rapide des secours, on eût eu un sinistre considérable à déplorer.

Tout se borna à la destruction de 10 mètres carrés de toiture, d'un stock de déchets et de quelques fûts d'huile. Le tout a une valeur de 1.500 francs. Il y a assurance.

La chute du garde-soleil. — Mercredi, vers onze heures du matin, M. Vaillant, ancien conseiller municipal de Mouvaux, receveur d'index du Gaz de Tourcoing, demeurant rue du Congo, 47, entra dans un magasin de M. Edouard Courtois-Bernard, négociant en balais, Grand-Place, Sur le trottoir, il se heurta à un poteau d'index de M. Hervein, entrepreneur, réparant un garde-soleil.

Une pièce métallique du poids de vingt kilos se détacha soudain et tomba sur la tête de M. Vaillant.

Le réveur d'index s'affaissa la tête sanglante. M. Edouard Courtois le releva et le transporta chez M. Vanuytse, pharmacien. Il est probable que le blessé sera promptement guéri, mais il a éprouvé une telle commotion cérébrale qu'il faut faire des réserves.

M. Vaillant, qui est âgé de 62 ans, a été transporté à son domicile en voiture par M. Courtois.

Agents et rieurs. — Dans la nuit du 21 au 22 Avril le sous-brigadier Dumortier et l'agent Forcville, embusqués près de la gare des Francs, surpris deux individus qui se faisaient marcher de la halle qui clôture la gare aux marchandises de nombreux vols avaient été commis précédemment.

Ces deux individus étaient Oscar Carlet, cabaretier, pécheur, rue de la Halle, et Victor Lagasse, dit « Forêt », repris de justice. L'arrestation de Lagasse fut des plus difficiles, le bandit tira son couteau et en porta un coup à l'agent Forcville qui se releva blessé à la poitrine mais n'en fut pas moins le desus.

M. Delah, chargé de l'instruction, n'a pu relever contre ces deux rieurs le délit de vol ou de tentative de vol; en conséquence Oscar Carlet qui n'avait opposé aucune résistance lors de son arrestation, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu; par contre Victor Lagasse est poursuivi devant le tribunal correctionnel pour coups et rebellion à agents et infraction à un arrêté d'expulsion.

CAISSE COMMERCIALE DE ROUBAIX. — ROUBAIX-TOURCOING. Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants. — Cheques sur l'étranger. — Correspondant pour l'étranger. — CAISSE COMMERCIALE, MOUBRON.

STAT-CIVIL DE TOURCOING. — Du 5 mai. Naissances. — Lucienne Provost, rue Fin-de-la-Guerre, cour Pouchain.

Décès. — Désiré Provost, 62 ans, rue Verlie, 15. — Albert Dierckx, 23 ans, rue de Lille, 122. — Virginie Monié, 88 ans, rue de Lille, 121.

Mariage. — Georges Fontaine, employé et Jeanne Paris, repasseuse.

Pour vos-cheveux, employez Pétrole Hahn.

HALLUIN. FÊTES en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Lille-Cinéma. — 11-13, Parris St-Maurice luxueusement éclairé. A deux pas de la gare. A proximité de la tête de ligne de tous les tramways. Foyer et salon de lecture ouvert au public. Tous les soirs, à 8 heures et demie, spectacle de gala.

Les dimanches, à 2 heures et demie et à 8 heures et demie.

Les lundis, mercredis et jeudis, à 4 h.

ARRESTATION A MÉRU d'un soldat originaire de Seclin.

Samedi, le soldat Piérone, du 3e chasseurs à pied, originaire de Seclin, était détaché à Lormaison, près de Méri.

Il profita d'une corvée pour s'enfuir. A sa rentrée, au moment où on le conduisait dans le local servant de salle disciplinaire, il opposa une vive résistance au sous-officier et aux hommes de garde, ce qui provoqua l'intervention du sous-lieutenant Patriarche.

Piérone, en voyant arriver l'officier, se porta rapidement derrière lui, lui jeta sa ceinture autour du cou et tira un coup, renouvelant le « coup de Père François ». L'officier tomba à la renverse.

On se précipita sur Piérone et on le mit dans l'impossibilité de nuire. Le lendemain, Piérone regagna son casernement et fut placé sous surveillance. Il déclara n'avoir aucune animosité contre son officier. Il prétendit même que si son lieutenant s'était trouvé en péril, il aurait volé à son secours.

On tint compte des déclarations de ce soldat, qui avait été dans un moment d'oubli, mais il n'y a pas de doute qu'il méritait un conseil de guerre sous l'inculpation de voies de fait sur un supérieur.

IODINE BEVAERT. — Recommandé par les Docteurs aux enfants chétifs. Succès certain, 21, rue Falderbe, Lille, et toutes pharmacies.

DÉPÊCHES DE LA NUIT LES P.T.T.

A BUENOS-AYRES. — La grève continue. La plupart des magasins sont fermés.

Dans l'après-midi, plusieurs milliers de manifestants attendaient devant la morgue la levée des corps des victimes de l'effraie.

Les pelles sorties les câbles par une porte de derrière, et les câbles étaient déjà loin quand les manifestants s'en aperçurent.

Furieux, ils se formèrent en cortège, en chantant l'« Internationale ». Ils brisèrent quelques vitres des tramways qui passaient et blessèrent plusieurs voyageurs.

Mais la police, étant survenue, chargea et dispersa le rassemblement.

BOURSE DE BRUXELLES. Du 5 mai.

Table with columns: FONDS D'ETAT, PROVINCES VILLES, Cours, Clôture.

Table with columns: CHRONIQUES, Cours, Clôture.

Table with columns: METALLURGIQUES, Cours, Clôture.

Table with columns: ZINC, Cours, Clôture.

Table with columns: DIVERSES ET ÉTRANGÈRES, Cours, Clôture.

Le Roi d'Angleterre à Paris. — Le Roi d'Angleterre venant de Turin, par train spécial, est arrivé à Paris mercredi soir, à six heures et demie.

Le Roi voyage dans le plus strict incognito. Il a été reçu à sa descente de wagon par l'ambassadeur d'Angleterre, des notabilités anglaises et M. Lépine.

Edouard VII s'est rendu en auto à l'hôtel Bristol. Sur le parcours la foule l'a acclamé.

ARITHMETIQUES CONTREXEVILLE-PAVILLOIS.